

Tarifs pop e poppa vaulruz

valable dès le 01.01.2023

Tarifs pour les parents habitant le canton de Fribourg

Tarifs all inclusive	Prix journalier en CHF		
Journée entière 6h30 à 18h00	100%	CHF	120.53
Matin avec repas 6h30 à 12h15	60%	CHF	72.31
Après-midi (sans repas) 12h45 à 18h00	50%	CHF	60.26
<i>Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4,2 (Forfait journalier net : frais de garde par jour, CHF 142.38 moins CHF 21.85 de subventions du canton et de l'employeur)</i>			
Journée de dépannage (facturée en supplément)			120.55
<i>(les frais de dépannages ne sont pas pris en charge par les subventions communales)</i>			
Frais d'inscription			350.00

Information

Nos tarifs comprennent déjà la subvention cantonale, la part employeur et la part de la réforme fiscale. En ce qui concerne les subventions communales, ce sont les communes qui effectuent les calculs et déterminent les subventions selon leur propre grille tarifaire. Par ce biais, cela garantit aux parents la protection de leurs données financières et leur assurent un calcul équitable des subventions indépendamment des structures d'accueil.

Les parents doivent se renseigner auprès de leur administration communale, afin de savoir s'ils remplissent les conditions pour l'obtention d'une subvention pour leurs frais de garde.

Si tel est le cas, nous vous remercions d'informer le service client de pop e poppa, lors de la réception des documents liés à votre contrat. Ainsi, nous serons en mesure de transmettre à votre commune un formulaire qui nous indiquera le montant de la subvention communale qui sera à déduire de votre facture mensuelle.

Habitants de la commune de Châtel-St-Denis

La crèche de pop e poppa Vaulruz dispose d'une convention particulière avec la commune de Châtel-St-Denis. Veuillez contacter le service client pour plus d'informations concernant les subventions communales. (adminvaulruz@ppfs.ch)

Tarifs pour les parents habitant hors canton de Fribourg

Tarifs all inclusive	Prix journalier en CHF		
Journée entière 6h30 à 18h00	100%	CHF	142.38
Matin avec repas 6h30 à 12h15	60%	CHF	85.42
Après-midi (sans repas) 12h45 à 18h00	50%	CHF	71.19
<i>Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4,2</i>			
Journée de dépannage (facturée en supplément)			142.40
<i>(les frais de dépannages ne sont pas pris en charge par les subventions communales)</i>			
Frais d'inscription			350.00